



Ensemble scolaire SAINT-GABRIEL

21, rue de la Lisette

92220 BAGNEUX

Tél. 01 46 57 61 22

Fax. 01 46 57 71 11

Site : saint-gabriel.apprentis-auteuil.org

Mail : inscription.st-gabriel@apprentis-auteuil.org

## FICHE TARIFAIRE

### Année scolaire 2021-2022

Nous établissons **une facture unique** qui vous est adressée en début d'année scolaire, reprenant l'ensemble des prestations facturées pour l'année entière.

Votre facture annuelle comprend, selon les classes ou formules choisies :

- **La contribution annuelle aux frais de scolarité**
- **Les frais de demi-pension**
- **La cotisation APEL (une par famille)**
- **Les cahiers d'activité (collège-lycée)**
- **Le bilan d'orientation**
- **La journée d'intégration**
- **Les livres BTS**

Les différents montants sont détaillés au verso.

*Attention : cette facture ne comprend pas les éventuelles participations que nous demanderons aux familles au cas par cas (sorties scolaires, voyages, etc.).*

- **Trois modes de règlements vous sont proposés** (chèque, espèces, prélèvement mensuel). Nous attirons particulièrement votre attention **sur le prélèvement automatique**, qui a notre préférence. Nous vous remercions d'opter pour cette formule si elle vous convient.
- **Les familles qui éprouvent des difficultés financières** (ressources insuffisantes, changement de situation...) doivent se faire connaître très rapidement auprès de l'établissement. Elles présenteront une lettre explicative et fourniront l'ensemble des revenus et charges en y joignant les pièces justificatives. Ce dossier sera alors présenté à la commission solidarité.

Myriam RANDON

Chef d'établissement coordinateur

## 1/ CONTRIBUTION ANNUELLE AUX FRAIS DE SCOLARITÉ

Une tarification selon le quotient familial est appliquée en fonction des ressources des parents.

**Revenu Net Imposable** (celui du père + celui de la mère (même séparés))  
**Quotient Familial (QF) =** \_\_\_\_\_  
**2 parts** (même pour les familles monoparentales) + **1 part par enfant** (1 enfant = 1 part, 2 enfants = 2 parts...)

*Exemple : Quotient Familial d'une famille avec 3 enfants*

**Revenu Net Imposable** (celui du père + celui de la mère (même séparés))  
**Quotient Familial (QF) =** \_\_\_\_\_  
**5 parts** (2 parts pour les parents + 3 parts pour les enfants)

**La contribution annuelle aux frais de scolarité, selon le quotient familial :**

Tranches (Selon Quotient Familial)	Tarifs Collège	Tarifs Lycée	Tarif BTS
De 0 à 3.600 €	1 232 €	1 168 €	Pas de quotient familial  1 685 €
De 3.601 à 5.400 €	1 307 €	1 284 €	
De 5.401 à 8.050 €	1 376 €	1 393 €	
De 8.051 à 13.000 €	1 453 €	1 512 €	
De 13.001 à 22.000 €	1 546 €	1 648 €	
Plus de 22.001 €	1 639 €	1 748 €	

**Réduction accordée aux fratries :**

- **10 %** pour 2 enfants
- **22%** pour 3 enfants
- **25%** pour 4 enfants et plus

La réduction s'applique sur chaque contribution annuelle.

## 2/ FRAIS DE ½ PENSION

Structure	Forfait annuel 1 jour	Forfait annuel 2 jours	Forfait annuel 3 jours	Forfait annuel 4 jours	Forfait annuel 5 jours
Collège	243 €	485 €	727 €	939 €	1 155 €
Lycée	226 €	456 €	683 €	883 €	1 086 €
BTS	193 €	385 €	577 €	746 €	917 €

Le régime est choisi **pour l'année scolaire entière**. Tout changement en cours d'année (en cas de force majeure) devra être justifié par lettre adressée au chef d'établissement et sera soumis à son accord.

Les élèves externes peuvent déjeuner au restaurant scolaire de façon occasionnelle pour le prix de **7 €** (à remettre à la comptable).

## 4/ COTISATION APEL

La cotisation APEL est de **22 €** (une par famille), sauf avis contraire de la famille **formulé par écrit avant le 31/08/2021**.